



**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Reprise progressive des examens
pratiques du permis de conduire en Gironde**

Bordeaux, le 2 juin 2020

Une commission exceptionnelle du Service Public de l'Éducation Routière et du Permis de Conduire a été organisée ce vendredi 29 mai 2020 par les services de l'État en Gironde, afin d'aborder avec les représentants des auto-écoles et des inspecteurs du permis de conduire les conditions de reprise progressive des examens pratiques du permis de conduire.

Conformément aux instructions nationales, **les examens du permis moto (A) et poids lourds (C)** ont repris la semaine dernière.

La reprise des examens du permis voiture (B) est prévue de manière progressive à compter du lundi 8 juin.

Les examens seront réalisés selon un protocole strict fixé par le ministère de l'intérieur (port de masques, visières, désinfection des véhicules, respect des gestes barrières) visant à préserver les candidats, les examinateurs et les accompagnants de tout risque éventuel de contamination.